

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne 20 c.
Réclamations, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées et de restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

15 Novembre 1876.

Ce n'est pas seulement aux députations des États que le czar Alexandre a parlé dans la réception de Moscou. — c'est à la race slave tout entière et à la diplomatie européenne.

Aux Slaves qui attendent l'heure de l'affranchissement, il a voulu rappeler la constante protection dont il les a couverts, et sa ferme intention de faire valoir leurs droits dans la prochaine conférence. A la diplomatie européenne, il a fait entendre que tout retard devait cesser, que le moment était venu de trancher la question, et que, si les vœux de la Russie n'étaient point satisfaits, la Russie devra, contre son gré, prendre les armes.

Ces paroles sont un peu atténuées dans la dépêche de l'Agence Havas qui nous a donné l'allocation du czar ; mais nous les trouvons textuellement dans une dépêche de l'Agence russe que publie le Nord et qui est mieux placée que l'Agence Havas pour connaître la vérité.

D'ailleurs, le Nord, qui doit être écouté en cette occurrence, se charge de nous donner le commentaire des paroles du czar. Ce commentaire est conforme à l'impression que nous avons éprouvée nous-même à cette nouvelle. Il déclare formellement que « le but de la Russie doit être atteint, » et que si la conférence ne le réalise pas, le czar en appellera au sort des armes. Voici un passage de l'article de ce journal qui ne laisse aucun doute à cet égard :

« La conférence qui va s'ouvrir à Constantinople offre la dernière chance de résoudre pacifiquement la crise ; la Russie y soutiendra énergiquement ses demandes, qui n'ont en vue aucun intérêt personnel, et ne tendent qu'à l'établissement, en Orient, d'une situation normale appelée à profiter à l'Europe entière, par la disparition d'une cause permanente de troubles et d'inquié-

tudes. Si ces demandes ne sont pas accueillies, si l'on refuse de nouveau aux chrétiens les satisfactions légitimes et modérées réclamées pour eux, si l'on s'obstine à ne pas vouloir assurer par des garanties efficaces l'amélioration effective de leur sort, l'empereur de Russie est fermement résolu à en appeler au dévouement de son peuple pour revendiquer, les armes à la main, les garanties nécessaires, que vingt années d'efforts pacifiques n'auront pas réussi à procurer aux malheureuses victimes de la barbarie turque. »

Si le discours de lord Beaconsfield laissait encore dans le vague certaines éventualités, si la menace de guerre qu'il formulait à la fin de son discours était atténuée par des déclarations pacifiques, — le langage de l'empereur Alexandre est beaucoup plus clair et plus précis. Le czar a parlé en souverain habitué à commander, et non en ministre habitué aux réticences et aux précautions oratoires de la tribune. Il a dit nettement ce qu'il voulait et ce qu'il était décidé à faire si la conférence n'accédait pas à ses vœux.

C'est là ce qui donne une telle gravité à ses paroles, et ce qui hâtera sans doute les résolutions de la diplomatie quant à la conférence qui va s'ouvrir. Cette fois le programme est fixé. Les cabinets européens savent qu'il s'agit de donner satisfaction à la Russie, c'est-à-dire de stipuler et d'imposer à la Porte des garanties formelles et précises pour les réformes. Si le sultan résiste et si l'Angleterre l'appuie dans son obstination, l'œuvre de la diplomatie sera terminée et l'heure de la guerre sera venue.

En présence de cette éventualité qu'il faut bien envisager depuis les paroles du czar, on se demande quel sera le rôle de l'Angleterre, et jusqu'à quel point lord Beaconsfield a engagé son cabinet ?

Nous ne connaissons pas encore l'impression qu'a causée à Londres le discours de l'empereur Alexandre. Mais il est impossible que la déclaration de Moscou n'ait pas un grand retentissement au Foreign-Office et dans toute la Grande-Bretagne.

Le parti de l'opposition, qui avait perdu du terrain, aura peut-être beau jeu pour ac-

cusier le premier lord de la trésorerie de s'être trop avancé ; et celui-ci regrettera peut-être les paroles belliqueuses par lesquelles il a terminé son discours au Guildhall. Car ce que tout le monde constate déjà, c'est que s'il y a eu provocation, cette provocation est partie de Londres. A la menace de guerre, sortie de la bouche du ministre anglais, le czar devait répondre par une autre : — on lui jetait le gant, il l'a relevé.

Nous savons aujourd'hui que l'empereur Alexandre avait reçu, deux heures avant son allocution, le télégramme qui lui transmettait les paroles de lord Beaconsfield ; c'est donc bien comme une réponse au défi jeté par l'Angleterre qu'il s'est décidé à dévoiler tout à coup sa politique et sa résolution formelle de recourir à la guerre, si les circonstances l'y obligent.

Comme le dit le Nord, « la conférence qui va s'ouvrir à Constantinople offre la dernière chance de résoudre pacifiquement la crise. »

Seulement, que faut-il en espérer, quand nous voyons l'Angleterre et la Russie, plus divisées qu'elles ne l'ont jamais été par des intérêts diamétralement opposés, par des divergences politiques profondes, auxquelles viennent se joindre, par ces défis mutuels, les cuisantes blessures de l'amour-propre national ?

Chronique générale.

LA NOTE ANGLAISE.

La note circulaire anglaise touchant la conférence établit, d'après nos renseignements, le programme suivant, comme base de la conférence :

1° L'intégrité de l'empire turc en ce sens qu'aucune des puissances ne puisse, conformément aux traités de 1840 et de 1860, obtenir un avantage, dont toutes les puissances ne bénéficieraient pas à parts égales ;

2° Comme base de la discussion on pren-

dra les propositions de lord Derby, du 21 septembre de cette année, à savoir, le *statu quo* pour la Serbie et le Monténégro, un protocole signé par la Porte où elle s'engagerait à créer un système d'autonomie locale pour la Bosnie et l'Herzégovine, mais sans qu'il soit question de la formation d'États tributaires ;

3° Des garanties semblables contre les abus de l'administration en ce qui concerne la Bulgarie.

La note anglaise demande que les puissances se fassent représenter à la conférence par leurs ambassadeurs et par un délégué spécial pour chacune. L'Angleterre enverrait, comme délégué spécial et plénipotentiaire, le M^r de Salisbury ; la question de savoir si la Porte doit prendre part à la conférence n'est pas soulevée.

L'amendement de M. Madier de Montjau n'a pas été voté seulement par les membres de l'extrême gauche ; un certain nombre d'opportunistes sont venus grossir le nombre des amis de M. Madier de Montjau. On peut citer notamment : MM. Dautresmes, Desseaux, Gasin, Godissard, Joigneaux, Journault, Leconte (Indre), Sansas, Sée, Tirard et Wilson. Parmi les députés qui se sont abstenus, on remarque les noms de MM. Allain-Targé, Andrieux, Bamberger, Bert, Chevandier, Constans, Corentin-Guyho, Cotte, Deschanel, Gagneur, Pascal Duprat, Alphonse Picart, Poujatie. M. Gambetta n'a pas voté et s'est fait porter comme retenu à la commission du budget.

Parmi les députés qui n'ont pas pris part au vote, il convient de signaler le prince Jérôme-Napoléon Bonaparte, et MM. le comte de Casabianca, Dugué de la Fauconnerie, le comte Ginoux de Fermon, Janvier de La Motte (père), Louis Janvier de La Motte, Robert Mitchell, Louis Roy de Loulay, le baron de Septenville, qui tous appartiennent au groupe bonapartiste.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UN INTÉRIEUR DE DILIGENCE.

Souvenir d'autrefois.

(Suite et fin.)

On accabla le commissionnaire en épicerie de questions, et il raconta tout ce qu'il avait appris ; puis, s'interrompant selon son habitude, en reconnaissant le jeune sous-officier, il s'écria :

— Ah ! c'est monsieur que j'ai eu l'honneur de voir à Anse.

— Moi-même, répondit le chasseur.

— Enchanté de vous retrouver, dit Lepré. Tel que vous me voyez, je suis l'ami né de tous les militaires ; j'aurais même servi si on ne m'avait pas trouvé un remplaçant.

Il fut interrompu par mademoiselle Athénaïs qui avait de s'apercevoir qu'il était tout mouillé.

— C'est cette damnée brume, dit-il en s'essuyant avec son mouchoir.

— Mais on ne monte pas en voiture dans un pareil état, reprit mademoiselle de Locherais d'un air mécontent ; quand on a commencé à recevoir le bouillard, on reste dehors.

— Pour se sécher ? demanda Lepré en riant ; grand merci ! j'en avais assez ; puis mon cocher était ivre ; il faillit conduire son char-à-banc dans la Saône.

— Ah ! diable.

— C'eût été à ajouter à la diligence d'hier ; à moins pourtant qu'il ne se fût trouvé là quelque brave pour nous repêcher ! Ça s'est vu, après tout. Il y a trois ans, lors de la grande inondation, un ouvrier a sauvé seul cinq personnes qui se noyaient dans une voiture près de la Guillotière.

— Nous le savons d'autant mieux, dit Grugel, que mon cousin y avait son meilleur ami.

— Vrai ! demanda le chasseur.

— Et il ne dut son salut qu'au dévouement de ce jeune homme.

— Oh ! tous les détails de cette action sont sublimes, reprit Darvon avec chaleur : le cheval effrayé avait emporté la voiture au plus fort du courant ; tout le monde regardait du rivage sans oser porter secours ; il n'y avait plus d'espoir pour les cinq personnes qui se trouvaient dans la calèche.

— Bah ! interrompit le chasseur, il y en avait peut-être qui savaient nager et qui se seraient tirés d'affaire.

— Gontran dédaigna de répondre.

— La voiture commençait à enfoncer, continuait-il, lorsqu'un ouvrier parut dans une petite barque

qu'il manœuvrait avec peine au milieu du Rhône ; trois fois elle fut sur le point de submerger. Les gens qui regardaient du rivage lui criaient : — N'allez pas plus loin ; abordez, vous allez périr. Mais il n'écoutait pas, avançant toujours vers la calèche, qu'il atteignit enfin à force de courage et d'adresse.

— Et de bonheur, observa le militaire.

— Sans doute, reprit Grugel qui avait remarqué le mouvement d'impatience de Gontran ; mais il n'y a que les gens de cœur à avoir ce bonheur-là.

— C'est un beau trait, observa mademoiselle Athénaïs de Locherais, et qui a dû profiter à son auteur.

— Pardonnez-moi, madame, dit Darvon, l'ouvrier a sans doute jugé que la véritable récompense de nos généreuses actions était en nous ; car, une fois les gens sauvés, il s'est retiré sans vouloir rien recevoir, ni rien entendre.

— Pardieu ! c'eût été beau de se faire payer ! s'écria le sous-officier.

— Et on ne sait point son nom ? demanda Lepré.

— Il se nommait Louis Duroc.

— Hein ! vous dites, Louis...

— Duroc.

Lepré se tourna vers le jeune sous-officier.

— Mais c'est votre nom, s'écria-t-il.

— Le nom de monsieur ! répétèrent à la fois tous les voyageurs.

— Louis Duroc, dit l'Africain, je le lui ai demandé à Anse pendant que nous causions à l'auberge, et je l'ai vu d'ailleurs sur son porte-manteau.

— Eh bien ! après ? demanda le chasseur en riant ; certainement que c'est mon nom.

— Se peut-il ? interrompit Gontran ; et vous seriez...

— L'ouvrier en question ; oui, messieurs, ça n'a pas besoin de se dire, mais ça n'a pas besoin non plus de se cacher. Je suis entré au service huit jours après la chose, et mon régiment est parti pour Alger, ce qui fait que les bourgeois de la calèche et moi nous nous sommes perdus de vue ; mais je compte les revoir pendant mon séjour à Lyon.

— Je vous y conduirai ! dit vivement Darvon en lui tendant la main ; car je veux que nous soyons amis, monsieur Louis.

— Nous ? répéta le militaire, qui regarda Gontran avec hésitation.

— Ah ! oubliez tout ce qui s'est passé, reprit celui-ci ; je suis prêt, s'il le faut, à reconnaître que j'ai eu tort...

— Non, interrompit Duroc, non, parbleu ! c'est moi qui ai fait la mauvaise tête, et j'en ai regret, parole d'honneur ! Solte habitude de régiment, voyez-vous ! Parce qu'on n'a pas peur on veut le montrer à toute occasion, à tout venant, et l'on fait le sabreur, mais, au fond, on est bon enfant ; ainsi,

Deux amendements au projet de budget de l'exercice 1877 ont été présentés par des députés conservateurs :

L'un, relatif au ministère de l'intérieur, demande d'augmenter de 196,000 francs le crédit destiné à l'amélioration du sort des employés des préfectures et sous-préfectures, en sorte que ce crédit atteigne la somme de 396,000 francs reconnue nécessaire par le gouvernement.

L'autre amendement demande le maintien du crédit de 34,542,868 fr. proposé par le ministère des finances pour le personnel des postes.

LA VÉRITÉ

SUR LA MORT DE DELESCLUZE.

A propos de la mort et de l'enterrement civil de la sœur de Delescluze — enterrement auquel M. Gambetta a bien voulu assister, ce qui lui a valu une assez verte semonce des *Droits de l'Homme* — à propos, disons-nous, de cette mort, il a été longuement question, dans les journaux, de l'ancien délégué à la guerre sous la Commune.

La *Tribune*, le *Ralliement*, le journal de M. X...y n'ont pas tari d'éloges sur le courage dont a fait preuve, au moment de l'entrée des troupes, l'ancien rédacteur en chef du *Réveil*, l'un des rares gros bonnets du gouvernement du 48 mars qui n'ait pas abandonné les fédérés au moment critique et qui ait trouvé la mort derrière une barricade.

On a rappelé les épisodes de sa fin héroïque, son désintéressement, son honnêteté politique, et nous sommes étonnés qu'un des journaux dont nous parlons plus haut n'ait pas eu le courage de demander au conseil municipal de donner son nom à l'avenue que l'on va percer sur la butte des Moulins, pour l'appellation de laquelle on est encore indécis.

Les feuilles d'une opinion opposée à celle que défendait « l'illustre » défunt n'ont pas répondu à cette sorte d'oraison funèbre, qui a bien surpris les personnes qui ont pu, comme nous, suivre de près les faits et gestes de l'ancien délégué à la guerre pendant les derniers temps de l'insurrection.

Bien loin d'abord d'être l'homme de génie qu'on se plaît à nous représenter, Delescluze était vers la fin de la Commune, après sa prise de possession du ministère de la guerre, dans un état de prostration et de maladie tel qu'il ne pouvait même plus lire les ordres qu'on lui apportait à signer.

Maintenant, voici sur la mort même de Delescluze des détails absolument vrais et que nous croyons inédits.

L'armée victorieuse occupait déjà plus de la moitié de Paris. L'ancien délégué à la guerre et Ferré, l'homme que son fameux billet : « Faites flamber finances ! » a rendu célèbre, s'étaient réfugiés à la mairie du XI^e arrondissement. Ils essayaient de concentrer là les services épars et de conjurer le désarroi, qui devenait général ; mais ils dé-

sespéraient de la défense et ne savaient trop quel parti prendre, quand on leur annonça la visite de M. Washburne, ambassadeur des États-Unis, qui, dans un but d'humanité, venait leur offrir son intermédiaire pour faire cesser la lutte et arrêter le sang, qui coulait à flots.

Les Prussiens avaient promis, disait-on, d'ouvrir leurs rangs et de laisser passer les débris de la Commune. Delescluze repoussa d'abord ces propositions, mais il finit par les accepter et consentit à se rendre avec M. Washburne auprès des autorités prussiennes, celles-ci ayant demandé que les fédérés fissent les premières démarches.

Les délégués partirent, mais ils furent arrêtés, ainsi qu'on l'a raconté, aux portes de Vincennes, par les gardes nationaux, qui leur reprochèrent leur défection et leur interdirent le passage.

On pensa alors à gonfler un ballon, et on se rendit dans ce but à l'usine à gaz de la Villette. Le ballon fut mis en pièces.

On dut revenir au XI^e arrondissement, et il fut décidé que dans la soirée une voiture, renfermant MM. Washburne et Delescluze, et escortée par un piquet de cavalerie, tenterait de sortir de Paris par la porte de Montreuil.

Le colonel Parent, ancien commandant de place à l'Hôtel-de-Ville, et le colonel Henry s'étaient chargés de réunir l'escorte, et l'ambassadeur des États-Unis avait promis de revenir à la mairie à l'heure indiquée.

Tout était réglé pour le départ, quand un envoyé de la barricade du Château-d'Eau se présenta à la mairie. Il venait prévenir que la barricade ne pouvait plus tenir.

— Nous n'en avons pas pour une demi-heure, dit-il, si on ne nous envoie pas de renfort tout de suite.

En effet, les projectiles arrivaient de temps à autre jusqu'à la mairie, dont ils battaient les murs en brèche. Il n'y avait pas un moment à perdre.

Delescluze sortit nu-tête pour voir ce qui se passait.

— Je vais revenir, dit-il à son secrétaire. Si M. Washburne vient pendant mon absence, priez-le de m'attendre.

Puis il descendit le boulevard, toujours nu-tête, vêtu de la pauvre redingote marron à collet de velours noir qu'il n'avait pas cessé de porter pendant toute la Commune.

Arrivé à la barricade du Château-d'Eau, il s'adressa au capitaine qui la commandait :

— Pouvez-vous tenir pendant quelque temps encore ? demanda-t-il.

— Si j'avais vingt-cinq hommes de plus, je tiendrais jusqu'à ce soir. Il y en a à la barricade de l'avenue des Amandiers qui ne font rien.

— C'est bien, je vais vous les envoyer... Le ministre de la guerre, au lieu de passer par les rues adjacentes, comme il l'avait fait en venant, prit un autre chemin pour gagner directement la barricade des Amandiers, et c'est à ce moment qu'il fut atteint au côté et tomba.

Pendant ce temps, M. Washburne et sa voiture attendaient le délégué à la guerre à

la mairie du onzième arrondissement, mais on ne rapporta qu'un cadavre.

Tels sont les faits. On en tirera les conclusions que l'on voudra ; mais il nous semble que si le rédacteur en chef du *Réveil* a été martyr de sa cause, il n'a été, dans tous les cas, qu'un martyr involontaire ; au lieu d'être frappé à la poitrine en combattant, ce héros l'a été dans le dos au moment où il se disposait à fuir.

JULES DE GASTYNE.

(Patrie.)

Etranger.

On lit dans la *Correspondance universelle* :

« Un de nos correspondants nous écrit du quartier général d'Abdul-Kerim Pacha, que l'armistice n'interrompt en aucune façon les armements de la Porte. On parle de l'appel sous les drapeaux des réserves, ce qui formera un contingent de plus de 100,000 hommes. »

» On s'occupe aussi au quartier général des cantonnements d'hiver des toupes turques. Des charpentiers roumains et hongrois travaillent sans désemparer à la construction de baraquements autour d'Alexinatz. L'hiver menace en effet d'être rude, et les neiges viennent de forcer les postes avancés d'Osman-Pacha à repasser le Timok ; une partie de ses troupes viennent de rentrer dans Widdin. »

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, organe officieux de M. de Bismark, fait remarquer aujourd'hui, pour la seconde fois en moins de huit jours, que les armements maritimes de l'Angleterre s'étendent jusqu'aux portes de l'Allemagne.

Nouvelles militaires.

LES VOLONTAIRES D'UN AN.

Les volontaires d'un an, partis le 5 novembre 1875, sont rentrés dans leurs foyers, et les volontaires de l'année 1876-1877 sont arrivés à leurs corps respectifs.

Un très-petit nombre d'engagés conditionnels qui s'étaient mis dans le cas d'être punis de 15 jours de prison ou de 30 jours de salle de police, ont dû passer devant un jury qui a imposé à certains d'entre eux l'obligation de rester pendant une seconde année sous les drapeaux.

Quant aux nouveaux volontaires, ils devront être assimilés complètement, au point de vue du service en général, aux autres militaires ; ils mangeront à l'ordinaire, et auront la tenue réglementaire sortant du magasin ; mais ils formeront dans chaque corps, avec les jeunes soldats les plus instruits et les plus intelligents, une classe spéciale d'instruction dirigée par un officier. Dans la plupart des corps, le service journalier serait même remplacé pour eux, sauf une fois par semaine, par des cours spéciaux qui les mettront rapidement en état de faire de bons sous-officiers.

Jargon politique.

Nous extrayons le passage suivant d'un ravissant article publié dans le *Figaro* :

« Un vieux dicton, cherchant à préciser le caractère de chaque langue, prétend qu'il faut parler allemand à son cheval, italien à sa maîtresse et français à Dieu. Il est tout naturel qu'ayant déclaré à Dieu une guerre acharnée, nos révolutionnaires rejettent aussi la langue pure et droite qui lui convient. Cette langue, trop aristocratique pour leur goût, ils l'ont démocratisée, avilie, encapillaillée, si bien que, dans le fourbe et honteux jargon où la politique s'enveloppe, nul ne reconnaîtrait la langue transparente et nette de l'auteur du *Misanthrope*. »

» Faut-il citer les exemples ? on n'a qu'à ouvrir le premier journal venu pour en heurter à chaque ligne.

» Dans le style nouveau, on appelle :

» *Travailleur*, le propre à rien qui fait des grèves ;

» *Ouvrier*, le bavard qui pécore dans un congrès ;

» *Producteur*, l'ivrogne qui consomme au cabaret ;

» *Capitulard*, le soldat qui se fait écharper pour défendre son pays ;

Des permissions de vingt-quatre heures, et au besoin de plusieurs jours, pourront leur être accordées par leurs chefs de corps, soit à l'époque des grandes fêtes, soit pour des raisons urgentes et dûment constatées.

Mais le général Berthaut, ministre de la guerre, a donné des ordres formels de la que tout volontaire qui se sera rendu coupable d'insubordination, soit l'objet d'une surveillance spéciale. Non-seulement le jury pourra l'obliger à passer une seconde année sous les drapeaux, mais, à la fin de cette conde année, le certificat d'instruction prévu par la loi pourra encore, si sa mauvaise conduite persiste, lui être refusé.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Il est fortement question dans notre ville de la fondation d'une nouvelle école laïque, aux frais de la commune, pour le quartier des Ponts.

L'immeuble à acheter, si ce n'est déjà fait, coûtera.... Bah ! peu importe le chiffre... S'il n'y a pas d'argent en caisse, les contribuables sont toujours là. Quelques impôts de plus sur l'octroi, et le tour sera joué.

Voilà un Conseil qui tond ses mandants avec assez de sans-façon.

Il est bon de remarquer que le vendeur, si la chose se fait, est membre du Conseil municipal.

PATENTES. — ANNEE 1877.

Le Maire de la ville de Saumur donne avis à ses concitoyens que la matrice de patentes, pour l'année 1877, est déposée à la Mairie (bureau des contributions), pour y rester pendant dix jours à la disposition des patentables.

Les observations devront être faites par écrit et signées des réclamants.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 15 novembre 1876.
Le Maire, Rosser, adjoint.

LE SCEAU D'HENRI III, ROI DE NAVARRE
(Henry IV, roi de France).

Les ventes publiques présentent souvent dans l'amalgame de leurs lots, la plupart du temps formés d'objets absolument incohérents, de singulières rencontres, et il n'est pas étonnant que bien des gens y cherchent quelques-unes de ces surprises dont l'imprévu a tout le charme de ces chances de fortune qui surexcitent si violemment les joueurs et les parieurs en d'autres circonstances.

Dans un lot de ferrailles et de coutellerie, vendu à l'encan, l'un de ces derniers jours, s'est trouvé un sceau qui par ses empreintes a peut-être affirmé des actes d'une haute importance et dont la présence à Saumur est peut-être aussi due à de grands événements dont le souvenir est enseveli maintenant dans l'oubli.

Voici sa description :
C'est plutôt par ses dimensions un *signetum* (*signetum*), petit sceau, sceau secret et transportable, employé jusqu'à la fin du XVII^e siècle, qu'un sceau de chancellerie.

Sa forme est elliptique, hauteur 25 millimètres, largeur 20 millimètres.

sans rancune, monsieur.

Il avait serré cordialement la main de Gontran ; Lepré serra également la sienne.

— A la bonne heure ! s'écria-t-il ; vous êtes un vrai Français... De même que monsieur... Et entre Français on doit s'entendre. Enchanté d'avoir fait votre connaissance, monsieur Louis Duroc. Mais, à propos, savez-vous que c'est fort heureux que je vous aie obligé à m'apprendre votre nom (que vous ne vouliez pas me dire, par parenthèse) ? Sans moi on n'aurait point su ce que vous valiez.

— C'est juste ! répliqua Grugel en regardant Darvon ; si monsieur eût été moins *causeur*, cette explication n'eût point eu lieu, et sans elle le cousin se serait mépris sur le caractère de monsieur Louis. Vous voyez que le hasard semble avoir pris à tâche d'appuyer ma thèse, et que tout l'honneur de la journée est à moi.

Comme il achevait ces mots, la voiture s'arrêta : ils étaient arrivés.

Les voyageurs trouvèrent en descendant la cour des Messageries pleine de parents ou d'amis qui attendaient.

Le malheur arrivé la veille était connu et avait éveillé toutes les angoisses.

Comme Darvon mettait pied à terre, il entendit prononcer son nom et se détourna ; c'était sa sœur à qui l'inquiétude avait fait oublier leur brouillerie, et qui s'élança vers lui avec un cri de joie.

Tous deux s'embrassèrent longtemps sans rien dire, mais les yeux humides de larmes ; et quand ils se regardèrent, quand ils se prirent par la main en souriant, ils étaient réconciliés !

Comme ils sortaient ensemble de la cour des Messageries, ils rencontrèrent leurs compagnons de route.

Barneau et Lepré les saluèrent ; Louis Duroc leur renouvela la promesse de les aller voir ; mademoiselle Athénaïs de Locherais passa seule sans les regarder, uniquement occupée de veiller à ses bagages.

Jacques Grugel se tourna alors vers Gontran.

— Voici la seule objection à ma doctrine, dit-il en montrant la vieille fille. Tous nos autres compagnons se sont plus ou moins réhabilités à nos yeux : le gourmand en nous procurant un souper, le bavard en nous révélant un secret utile, le querelleur en nous donnant une preuve de sa généreuse bravoure ; mais à quoi nous a servi le froid égisme de mademoiselle de Locherais ?

— A me faire sentir ce que vaut le dévouement et la tendresse, répondit Gontran qui serra le bras de sa sœur contre sa poitrine ; ah ! j'adopte votre système, cousin : à partir d'aujourd'hui je croirai qu'il y a un bon côté dans toute chose, et qu'il faut seulement savoir chercher la veine d'or.

(Magasin pittoresque, tome XI.)

Il est écartelé de quatre pièces et porte, au premier et au quatrième qui sont places d'honneur, de Navarre (antérieur à 1600), qui est de gueules au rais d'escarboucle accolé et pommété d'or; tandis que depuis, et après 1600, il a été modifié, et porte de gueules aux chaînes d'or, mises en croix ou en sautoir et en double orle enfermant une émeraude au cœur; ou encore de gueules aux chaînes marrées d'or enfermant une émeraude au cœur.

Au deuxième et au troisième (places subordonnées), de Bourbon, qui est d'azur aux trois fleurs de lys d'or, deux en chef et une en pointe et au bâton de gueules pery en bande.

Le tout timbré d'une couronne royale de huit arcs surmontés de la fleur de lys, et sommée autour, dans son bandeau fleuroné de feuilles d'ache, d'une seule fleur de lys posée en face.

Ce sceau, on n'en saurait douter, est celui d'Henry III de Navarre, fils de Jeanne d'Albret et d'Antoine de Bourbon, qui dut conserver les armes de son père jusqu'au 2 août 1589, jour où il devint Henry IV, roi de France, par la loi réglant la succession au trône, malgré l'excommunication de Sixte V, le refus de serment d'une partie des grands officiers de la couronne, et l'occupation, par la Ligue et autres factions, de la plus grande partie et même de la capitale de son royaume; loi qui admit que le roi ne meurt jamais et que son successeur entre de son chef en possession de la royauté-sinon du pouvoir; loi que nous avons vu admettre par la légitimité, sous Louis XVIII, datant en 1814 de la vingtième année de son règne, et que veulent même faire prévaloir les adversaires de tous principes de succession dans certaines écoles républicaines, en datant aujourd'hui de brumaire an 85 leurs actes et leurs écrits.

Seulement, à quelle époque ce sceau fut-il déposé à Saumur?

Est-ce au commencement de février 1575, où Henry III de Navarre qui, en 1572, dans les jours néfastes de la Saint-Barthélemy, s'était fait catholique, vint à Saumur abjurer cette religion et faire retour au calvinisme?

Est-ce au 19 avril 1589, où, après des luttes, des négociations et des pourparlers sans nombre, pour obtenir un passage sur la Loire afin de maintenir ses relations avec ses partisans nombreux dans le Poitou, il fit à Saumur, accompagné de son habile, fidèle et courageux négociateur, Duplessis-Mornay, une entrée solennelle, acclamé par tous les habitants des environs comme leur guide, leur soutien et leur espoir?

Par cette occupation, dit Bodin, il mit le pied sur la première marche du trône de France.

Sur quelles ordonnances, sur quels traités importants pour le pays tout entier et pour Saumur en particulier, l'empreinte de ce sceau peut-elle se retrouver aujourd'hui?

Nous pensons que cette recherche intéresse vivement l'histoire de notre ville où la Réforme avait établi un de ses plus grands centres d'action, par l'établissement et la savante constitution d'une de ses plus brillantes universités.

Insuffisant pour répondre à une semblable question et résoudre ce problème digne des recherches d'un diplomate érudit et versé dans l'étude si ardue de ces sortes d'investigations, étude qui en tout cas ne saurait se réduire à un article de journal, nous en livrons l'idée à qui croira pouvoir la creuser et en tirer parti.

Saumur, le 8 novembre 1876.

JOLY-LÉTERME,

Correspondant honoraire du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques.

Nota. — Le sceau, acheté d'abord par M. Brunet, coutelier, qui nous pria de l'étudier, est aujourd'hui la propriété de M. Rofay, architecte de la ville de Saumur, qui n'a pas voulu qu'une pièce historique aussi importante sortit de la ville où elle venait de se retrouver.

Baugé. — On lit dans le Journal de Baugé du 12 novembre :

« Mardi dernier, M. le baron de Reinach, préfet de Maine-et-Loire, venait pour la première fois dans notre arrondissement.

« Arrivé dans la matinée, il descendait à la sous-préfecture de Baugé, où, vers midi et demi, la musique municipale lui donnait une sérénade; nos musiciens ont été l'objet des plus gracieux remerciements et se sont retirés après un punch que leur offrit M. le sous-préfet.

« A une heure eurent lieu les réceptions officielles.

« Ensuite M. le préfet, accompagné de M. Bucaille de Littinière, notre sous-préfet, et de M. le maire de Baugé, visita nos divers établissements de charité et d'éducation, laissant après lui les meilleures impressions.

« Le soir, après le dîner officiel, de nombreux invités se rendirent dans les salons de la sous-préfecture, dont les honneurs leur étaient faits avec une amabilité parfaite par M. et M^{me} Bucaille de Littinière. »

Nous lisons dans la Correspondance universelle qu'on donne aujourd'hui comme certaine la nouvelle du retrait par M. le ministre des travaux publics de la proposition du rachat des chemins de fer des Charentes et de la Vendée par la Compagnie d'Orléans.

Sablé. — Après un vigoureux travail de deux mois, le viaduc de la Sarthe, en amont de Sablé, a été complètement voté.

La clé de la onzième et dernière voûte a été posée le 6 novembre.

A cette occasion, la Compagnie d'Orléans, toujours prête à récompenser le travail et la bonne volonté, a fait remettre à l'entrepreneur des travaux la somme de 450 francs, pour être distribuée, à titre de gratification, aux ouvriers travaillant sur les chantiers du viaduc. (Echo du Loir.)

Segré. — Le 15 octobre, au soir, au moment où le nommé Blet sortait d'un restaurant situé dans la rue Neuve, à Segré, trois individus, Mottais, Philippeau et Derouet, sans raisons et sans aucune provocation, se précipitèrent sur lui et le frappèrent de la façon la plus brutale. Blet ayant même été jeté à terre par Mottais, ce dernier lui mordit le nez et la joue, pendant que les deux autres frappaient également leur victime. Un nommé Leclerc, camarade de Blet, arriva pour lui porter secours; mais Philippeau s'élança sur lui et lui fit une blessure à l'œil. Voulant continuer leurs prouesses, ils attaquaient encore, un peu plus loin, les nommés Pourrias et Besson, lorsqu'on parvint à les séparer.

Le 8 novembre, le tribunal (ministère public M. Derouet, substitut) a condamné le mangeur de nez à six mois de prison, Philippeau à trois mois et Derouet à un mois. Espérons que cette juste punition rendra les coupables un peu plus calmes, en leur apprenant aussi que nous sommes ici en pays civilisé. (Mercure segréen.)

Un grave accident est arrivé la semaine dernière à Monnaie, arrondissement de Tours.

Deux chevaux attelés à une voiture s'étaient emportés. N'écouterant que son courage, le sieur Tenèbre se jeta à la tête des chevaux pour les arrêter; jeté à terre par le choc, le fusil que portait le sieur Tenèbre partit et les deux coups lui traversèrent de part en part les cuisses en produisant les plus graves désordres. Deux médecins de la localité, MM. Challier et Bouloumié, assistés de M. le docteur Picot, de Tours, qu'on avait mandé en toute hâte, prodiguèrent leurs soins à la victime, dont la vie est en grand danger. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

Montbazou. — Un affreux accident est arrivé samedi, vers une heure un quart, au Ripault: l'usine n° 9, marchant à la vapeur, a sauté. Trois ouvriers ont été affreusement mutilés par l'explosion, l'état de deux d'entre eux est désespéré.

Voici les noms des blessés: François Collignon, 49 ans; Joseph Foucher, 34 ans; Charles Marchand, 27 ans; tous trois habitent la commune de Monts. Des trois victimes, le sieur Marchand est le moins maltraité. (Indépendant d'Indre-et-Loire.)

On écrit de Charroux (Vienne) que, le jour de la foire, un élève de l'école communale de Charroux, le jeune Eugène Verlen, a trouvé sur la route une bourse contenant la somme de 5,000 fr.

Cet enfant, dont on ne saurait trop féliciter l'honnêteté, s'empressa de remettre cette somme à sa mère, la veuve Verlen, qui serra la bourse et engagea son fils à se mettre à la recherche du propriétaire. Le petit Eugène était sorti depuis cinq minutes à peine de chez ses tantes, auxquelles il avait appris

cette nouvelle, que l'une d'elles lui fit connaître le propriétaire de la bourse. L'enfant le conduisit aussitôt chez sa mère, qui lui remit la somme.

Eugène Verlen reçut en récompense 50 centimes auxquels on ajouta encore la somme de 5 centimes!

Jeudi matin, un jeune homme des environs de Châtelleraut, qui avait fait cette année ses vingt-huit jours comme réserviste, a été victime, à la chasse, d'un très-grave accident.

Le chien courant dont il était accompagné leva un renard et le saisit avant qu'il eût pu fuir. Mais le renard se défendit; et le chasseur, ne pouvant tirer sur l'animal sans risquer d'atteindre son chien, prit son fusil par le canon et assomma la bête à coup de crosse. — Malheureusement, dans ce mouvement, l'un des coups de l'arme partit, et la charge logea tout entière dans l'aîne du malheureux jeune homme.

Tombé à la renverse et inondé de sang, il ne put qu'appeler au secours et fut entendu et relevé, seulement après une heure, par des bergers.

Beaucoup de grains de plomb ont été extraits de la plaie; mais la blessure donne encore lieu à de vives inquiétudes. (Courrier de la Vienne.)

Nantes. — La tempête de dimanche dernier a été d'une violence inouïe à Nantes. Elle a commencé dans l'après-midi vers trois heures et a duré jusqu'à une heure fort avancée de la nuit. Un grand nombre d'ardoises, de cheminées même, sont tombées sur la voie publique dans tous les quartiers de la ville.

Une demoiselle, Marie-Louise Gétin, âgée de 19 ans, a reçu une ardoise qui lui a coupé sa robe et son bas, et lui a fait une assez forte blessure à la jambe droite.

L'ouragan a occasionné plusieurs avaries en rivière. Quelques bâtiments ont chassé sur leurs ancres et brisé leurs amarres. Quelques chalands ont sombré.

Des dépêches de Rochefort, Les Sables-d'Olonne, Calais, Cherbourg, Dieppe, Le Havre, annoncent également que les vents se sont déchaînés avec une violence inouïe sur ces divers points, et que, pendant toute la soirée du 12, l'Océan et la Manche étaient effrayants.

Faits divers.

Les publications matrimoniales sont quelquefois folâtres.

Celles du 4 novembre apprennent aux parisiens le mariage de M. Coupelcoux, 76, boulevard Ornano, avec M^{lle} Testenmoin, même maison.

Voilà une union à faire rêver M. de Paris...

Un grave magistrat réunit à sa table quelques amis; son fils, un bébé de six ans, s'apprête à s'asseoir près de lui.

— Que fais-tu là, lui dit le père, tu n'as pas encore la barbe assez longue pour dîner avec nous.

L'enfant se retire tout confus et s'en va conter sa peine à sa mère. Celle-ci, pour le consoler, lui fait dresser une petite table, sur laquelle elle a soin de mettre force gâteaux et confitures.

Pendant que l'enfant mangeait, un vieux chat, commensal habituel du logis, ose porter sur le petit dîner une patte audacieuse. Indigné d'une telle familiarité, bébé frappe avec sa fourchette la tête de l'insolent et lui dit :

— Va-t-en manger avec papa! Ta barbe est assez longue!

Dernières Nouvelles.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 15 novembre, 8 h. matin.

Le ministre des finances proposera aujourd'hui l'émission d'un emprunt de 320 millions pour le complément du réseau des chemins de fer d'intérêt local, et l'amélioration de la navigation de la Seine.

On confirme la nouvelle que la commission chargée d'examiner l'élection de Pontivy conclut à la validation de M. le comte de Mun.

Saint-Petersbourg, 14 novembre.

Le Journal de Saint-Petersbourg publie une circulaire du chancelier de l'empire annonçant la mobilisation d'une partie de l'armée russe.

Il est dit, en outre, dans cette circulaire, que l'empereur ne veut pas la guerre et fera tout son possible pour l'éviter, mais qu'il est résolu à faire en sorte que les principes de justice dont l'application est reconnue nécessaire par toute l'Europe soient mis en pratique et garantis efficacement en Turquie.

On télégraphie de Vienne, le 13, à la Gazette de Cologne :

« Les élections pour la diète de Dalmatie ont eu lieu hier à Tran. On avait requis des troupes, parce que l'on craignait que les Italianissimi ne se conduisissent de manière à provoquer des troubles. Le résultat des élections a été favorable au parti italien, tandis que les Slaves ont eu la majorité dans les autres circonscriptions. »

D'après une dépêche adressée de Vienne, le 13, à la Gazette de Cologne, on croit dans les cercles autrichiens qu'une conférence préparatoire pourra avoir lieu, mais on pense que la conférence proprement dite échouera. (Agence Havas.)

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 14 novembre 1876.

Nos prévisions sur l'état du marché pendant le mois se réalisent de point en point; la semaine dernière l'on voyait tout en rose, les optimistes annonçaient le cours de 107 sur le 5 0/0 et celui de 75 sur le 3 0/0. Aujourd'hui l'on consent à reconnaître, avec nous, qu'il y a plus d'une difficulté à surmonter avant d'arriver à découvrir les bases sur lesquelles s'édifiait une pacification durable de l'Europe. L'inquiétude s'empare de bon nombre de spéculateurs à la hausse, les demandes font place aux offres, et bien que les consolidés anglais arrivent sans changements aux deux cotes, nos rentes et le 5 0/0 italien subissent un violent mouvement de recul. Le 5 0/0 russe tombe à 104. Notons en passant que ce sont les Hollandais qui achètent les valeurs russes que dans un but facile à deviner les Anglais se sont remis à offrir avec acharnement. Les Hollandais ont prouvé à diverses reprises qu'ils sont bons juges en pareille matière. Le 5 0/0 turc donne lieu à très-peu d'affaires, c'est ce qui explique sa bonne tenue relative. Une tentative de reprise essayée au début de la bourse sur les obligations égyptiennes 1873, n'a pas été couronnée de succès. Les capitalistes français n'éprouvent nul désir de faire une nouvelle expérience de ce que coûtent les placements en fonds égyptiens. Les affaires sont à peu près nulles sur les valeurs autres que les fonds d'Etat. Les offres se poursuivent jusqu'à la clôture sur nos fonds publics et sur le 5 0/0 italien. On parle d'une forte baisse à Londres après la clôture du marché officiel. On finit à 104.25 sur le 5 0/0, 70.40 sur le 3 0/0 et 70.45 sur le 5 0/0 italien.

Après bourse. — On cote le 5 0/0 à 104.20 et le 3 0/0 à 70.20.

Voici le sommaire des gravures que l'Univers illustré a publié dans son numéro de la semaine dernière :

Paris : l'avenue de l'Opéra, telle qu'elle doit être après entier achèvement; Médaille de l'Exposition universelle de Philadelphie; le Spectre rouge, tableau de M. T. Lobrichon; S. Em. le cardinal Antonelli, mort le 6 novembre; l'Expédition du capitaine Nares au pôle Nord; départ des traineaux; le prince A. Gortschakoff, grand chancelier de l'empire de Russie; Evénements d'Orléans; prière pour les morts au quartier général de Tcherniaeff, à Raziari; Types populaires de la Serbie; Cinq-Mars, par Alfred de Vigny (deux gravures). — Rébus.

Abonnements : Paris et départements, un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr. Pour l'étranger, les taxes postales en sus. — Bureaux : 3, rue Auber (place de l'Opéra).

VENTE

Pour cause de cessation d'affaires,

DE MARCHANDISES

D'HORLOGERIE, BIJOUTERIE ET ORFÈVRES

M. PICHÉRIE - BOUCHÉ, ne pouvant trouver de successeur, en raison de la grande quantité de marchandises qu'il a en magasin, s'est déterminé à les écarter à un très-grand rabais.

Refusez toute contrefaçon. — N'acceptez que nos boîtes en fer-blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

Trente ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrosé, insomnies, mé-

lancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, réussit à éviter tous les accidents de l'enfance. — 88,000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castile Stuart, le duc de Plaskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes. N° 46,270 : M. Roberts, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 à 18 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shor-

land, d'une hydropisie et constipation. — N° 49,522 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de *Revalescière*. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La *Revalescière chocolatée*, en boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M^{me} GONDARD, rue d'Orléans; M. BESSON, successeur de M. TEXIER; M. NORMANDINE, rue Saint-Jean; M. J. RUSSON, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — **DU BARRY et C^e**, 26, place Vendôme, Paris. (31)

CHEMIN DE FER DE POITIERS Service d'hiver, 16 octobre 1876.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 30 —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 —	
7 — 40 —		11 — 41 —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 37 m. matin.	
10 — 45 —		3 — 30 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 39 —	
6 — 20 —		11 — 18 —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 14 NOVEMBRE 1876.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.							
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.				
3 % jouissance décembre.	70 50	"	"	80	Soc. gén. de Crédit industriel et comm.	125 fr. p. j. nov.	730	"	"	"	1 25				
4 1/2 % jouiss. septembre.	100 50	"	"	55	Credit Mobilier	160	"	"	507 50	"	12 50				
5 % jouiss. novembre	104 30	"	"	50	Credit Foncier d'Autriche	485	"	"	525	"	5				
Obligations du Trésor, t. payé.	490	"	"	2 50	Charentes, 400 fr. p. j. août.	387 50	2 50	"	OBLIGATIONS.						
Dép. de la Seine, emprunt 1857	280	"	"	50	Est, jouissance nov.	617 50	"	2 50	Orléans	332	"	"			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	487 50	"	"	75	Paris-Lyon-Méditerran., j. nov.	1000	"	10	Paris-Lyon-Méditerranée	328 50	"	"			
— 1865, 4 %	504 25	"	"	3	Midi, jouissance juillet.	778 75	3 75	"	Est	330 50	"	"			
— 1869, 3 %	376	"	"	5	Orléans, jouissance juillet.	1285	"	5	Nord	333	"	"			
— 1871, 3 %	366	"	"	5	Orléans, jouissance octobre.	1047 50	"	7 50	Ouest	338	"	"			
— 1875, 4 %	481 25	"	"	5	Ouest, jouissance juillet.	665	"	5	Midi	327	"	"			
Banque de France, j. juillet.	4730	"	"	25	Vendée, 250 fr. p. j. juill.	1383 75	"	16 25	Deux-Charentes	303	"	"			
Comptoir d'escompte, j. août.	697 50	"	"	1	Société Immobilière, j. janv.	17 50	"	"	Vendée	287 50	"	"			
Credit agricole, 200 fr. p. j. juill.	380	"	"	5	C.gén. Transatlantique, j. juill.	300	"	5	Canal de Suez	535	"	"			
Credit Foncier colonial, 250 fr.	340	"	"												
Credit Foncier, act. 500 f. 250 p.	730	"	"												

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR (Service d'été, 1^{er} mai 1876).

DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	omnibus-mixte.
9 — 1 —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
1 — 37 —	soir,
4 — 10 —	express.
7 — 17 —	omnibus.
10 — 37 —	omnibus-mixte.

DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 30 —	omnibus.
9 — 41 —	express.
12 — 38 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	omnibus-mixte.
10 — 28 —	express-poste.

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h 40.

GRAND DÉBALLAGE DE LINGERIE ET BRODERIE

21, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

AVIS AUX DAMES

Le Propriétaire du grand déballage de Broderie et Lingerie prévient les Dames qu'il vient d'ajouter à sa spécialité un grand assortiment de riches broderies écruées de Nancy et des Vosges, telles que :

- Chemises de jour et de nuit, brodées, avec plastron; camisoles-plastron et autres, cousues, piquées et brodées à la main; garnitures pour chemises brodées, sur jolie toile.
- Taies d'oreillers, brodées sur toile.
- Riches mouchoirs, depuis 20 fr. jusqu'à 150 fr. la pièce. — Mouchoirs avec initiales, fil, à 95 cent.
- Robes brodées sur piqué, robes de baptême brodées sur nanzouk.
- Plus de 6,000 mètres de bandes brodées, solide, seront vendues à des prix incroyables, depuis 1 fr. 25 les 4 mètres 20 centimètres.
- Colis, jolie toile, deux belles piqûres, à 95 c. la pièce.
- 50 pièces de belles guipures pour rideaux, haute nouveauté, depuis 55 c. le mètre.
- Dessus de lit, dessus d'édredon, guipure, au prix incroyable de 2 fr. 95 la pièce.

Etude de M^e GALBRUN, notaire à Montreuil-Bellay.

A VENDRE

à l'ADJUDICATION,

Qui aura lieu, en l'étude de M^e GALBRUN, le dimanche 26 novembre 1876, à midi.

UN ÉTABLISSEMENT DE FOURS A CHAUX

Comprenant deux fours, une carrière de pierre calcaire, maisons d'habitation et d'exploitation, terres et vignes;

Trois prés, joignant l'établissement, contenant ensemble 1 hectare 27 ares 80 centiares.

Le tout situé proche Montreuil-Bellay, route du Puy-Notre-Dame. S'adresser à M. FONGET, géomètre-expert à Montreuil-Bellay, à M. HARPAILLÉ, ou à M^e GALBRUN, notaire.

A LOUER

En totalité ou par parties,

VASTES CAVES

PROPRES AU COMMERCE DES VINS

Situées à Saumur, rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M. PASQUIER, pharmacien. (268)

A VENDRE

DE SUITE,

En bloc ou par lots,

UN PRÉ

D'une contenance de 15 hectares 50 ares, situé près Saumur, au lieu dit les Huraudières, dans lequel se trouve bâtie une charmante maison avec ses communs, et deux jardins; le tout affermé 1,800 francs.

S'adresser, pour traiter, à MM. MESNARD et JEUITE, qui se trouveront tous les samedis et dimanches à l'étude de M^e CLOUARD, notaire, et à ce dernier, chargé de la vente et dépositaire des titres de propriété.

AVIS.

M^{me} V^e BERTHE-VINETTIÉ a l'honneur de prévenir les nombreux clients qui voulaient bien honorer de leur confiance M. Berthe, que, par suite de son décès, l'atelier de serrurerie sera, jusqu'à sa cession, géré par son beau-frère, M. Paul Bersoulié-Vinettié. (589)

RIELLANT

DENTISTE

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

M. G. DOUSSAIN, quai de Limoges, 42, à Saumur, se charge, sans frais, de faire faire tous recouvrements de créances, tant à Saumur que dans toutes les villes de France et de l'étranger; les honoraires ne sont dus et ne peuvent être prélevés que sur les sommes encaissées, lesquelles sont versées de suite au client, aussitôt après l'encaissement. (583)

GIRARD-RATOUIS

Ebéniste et Marchand de Meubles,

38, rue du Portail-Louis, Saumur.

A l'honneur de prévenir sa nombreuse clientèle qu'il vient de joindre à sa fabrique d'ébénisterie la fabrication des **BILLARDS** et leurs réparations.

Il tiendra toutes les fournitures concernant le billard; le tout à des prix modérés. (590)

Un Agent commercial en vins et spiritueux, actif et très au courant des affaires de Londres, disposant de bonnes références, avec dépôt de garantie, entreprendrait volontiers la représentation d'une maison pour la vente à la commission des **vins moussoux de Saumur**. — Ecrire à M. Pierre ROWELL, 21 A, Frith street, Oxford street, W. Londres. (379)

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER

18, Rue Beaurepaire, à Saumur.

MAISON A PARIS

Paiement de tous coupons, à 30 cent. par 100 francs. Ordres de Bourse, 1 fr. 25 par 1,000 francs.

RECouvreMENTS.

On traite par correspondance.

Médailles aux Expositions universelles de Lyon, 1872; Paris, 1867 et 1855; Londres, 1862, etc.

BANDAGES HERNIAIRES

DE MM. WICKHAM FRÈRES, CHIRURGIENS-HERNIAIRES, RUE DE LA BANQUE, 16, A PARIS.

Seul dépôt à Saumur, chez M^{me} V. Lardeux, coutelier-bandagiste, rue Saint-Jean.

Ces bandages sont à ressorts élastiques et à vis de pression ou d'inclinaison; sans sous-cuisses, et ne fatiguent point les bandes. Capable et M^{me} V. LARDEUX a attaché à sa maison un homme de confiance, capable et expérimenté, qui se charge de choisir et d'appliquer le Bandage le plus convenable à chaque hernie; toutes les personnes qui en font usage éprouvent un soulagement réel, et leur efficacité tend à faciliter une guérison complète.

PRIX MODÉRÉS.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.